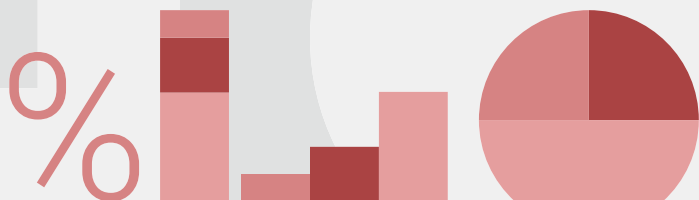


Actualités OFS



15 Éducation et science

Neuchâtel, février 2025

Provenance et mobilité de la population étudiante des hautes écoles universitaires en Suisse, 2024

Bien que disposant d'une université dans leur canton d'origine, plus de 80% d'étudiants ayant obtenu un certificat d'accès aux hautes écoles dans les cantons du Tessin, de Lucerne et de Saint-Gall ont choisi de poursuivre un bachelor universitaire dans un autre canton en 2023/2024. Cette mobilité intercantonale est en revanche moins habituelle chez les étudiants scolarisés dans les cantons de Zurich, Vaud, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Genève avant le début des études, puisque plus des deux-tiers sont restés dans leur canton pour entreprendre leur bachelor universitaire.

En 2023/2024, 29% des étudiants universitaires étaient des étrangers scolarisés à l'étranger avant le début de leurs études en Suisse. Cette proportion augmente au fil du temps et l'importance du niveau de représentation des pays voisins de la Suisse est une tendance qui se confirme en 2023/2024.

En 2022/2023, 3,6% des étudiants immatriculés dans une haute école universitaire ont suivi au moins un cours dans une haute école d'accueil suisse. Pour ce type de mobilité nationale visant à l'acquisition de crédits pendant les études, les facteurs déterminants s'avèrent être à la fois institutionnels (partenariats entre hautes écoles) et personnels (situation de vie).

La présente publication porte sur deux aspects de la mobilité des étudiants, ceci à travers deux chapitres distincts. Le premier chapitre se concentre sur la provenance des étudiants universitaires, c'est-à-dire le canton ou le pays où l'étudiant résidait au moment où il a obtenu le certificat qui lui permettait d'accéder à une haute école universitaire suisse (HEU). Si celle-ci diffère du lieu d'études, on parlera alors de mobilité intercantonale ou internationale. Les résultats sont issus des données du Système d'information universitaire suisse (SIUS). Le second chapitre se penche sur la mobilité des étudiants entre les HEU durant les études, caractérisée par la fréquentation d'une haute école

d'accueil autre que celle d'immatriculation et entraînant l'acquisition de crédits, mais pas d'un diplôme. Les données utilisées proviennent de l'enquête ASBOS qui relève le nombre de crédits ECTS pour lesquels les étudiants ont été évalués¹.

1 Mobilité avant le début des études

Ce chapitre traite de la mobilité des étudiants entre leur lieu de résidence, en Suisse ou à l'étranger, au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études universitaires (par exemple la maturité) et le lieu d'études. Dans la partie qui concerne la mobilité intercantonale, l'accent sera mis sur le niveau de bachelor car il s'agit du premier niveau d'études où la personne domiciliée et scolarisée en Suisse s'inscrit après avoir obtenu le droit de suivre une formation dans une HEU. Dans la partie qui décrit la mobilité internationale, l'accent sera mis sur les niveaux d'études du bachelor, du master et du doctorat car les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger avant le début de la formation universitaire peuvent débuter leurs études en Suisse à chacun de ces niveaux.

1.1 Mobilité intercantonale avant le début des études

L'objectif de cette section est d'observer, parmi les étudiants immatriculés dans les HEU au bachelor, quelle est la part de ceux qui résidaient, au moment de l'obtention de leur maturité ou d'un certificat équivalent, dans un autre canton que celui où ils suivent le cursus universitaire. En 2023/2024, 53% des étudiants suisses ont choisi de débiter leurs études dans un autre canton

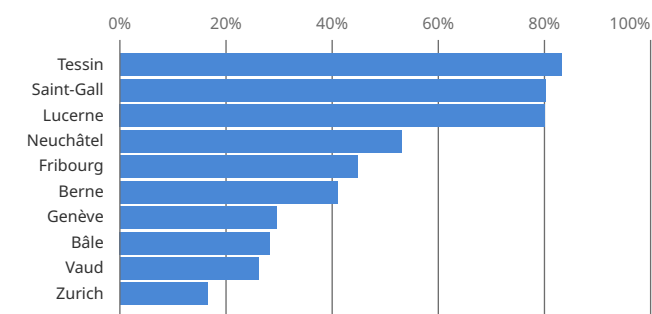
¹ La publication cible uniquement les étudiants des HEU, car les HES ne participent pas à l'enquête ASBOS et les HEP affichent un taux d'internationalisation relativement peu élevé.

que celui où ils résidaient et étaient scolarisés. Cependant, les étudiants domiciliés dans un canton non universitaire se trouvent dans une situation de mobilité de facto. Il est donc nécessaire de différencier ici les cantons universitaires² des autres cantons.

Parmi les étudiants résidant dans un canton universitaire au moment de l'obtention de leur certificat d'accès aux hautes écoles, une large majorité des étudiants tessinois (83%), saint-gallois (80%) et lucernois (80%) a choisi de suivre, en 2023/2024, un bachelor universitaire dans un autre canton. Les étudiants tessinois étaient principalement présents dans les HEU du canton de Zurich (15% à l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) et 14% à l'Université de Zurich), à l'Université de Fribourg (15%) et à celle de Lausanne (12%), les étudiants saint-gallois à l'Université de Zurich (38%) et à l'ETHZ (21%) et les étudiants lucernois à l'Université de Berne (26%) et dans les HEU du canton de Zurich (19% à l'Université de Zurich et 17% à l'ETHZ). Un des facteurs qui peut expliquer une mobilité intercantonale plus importante chez les étudiants des cantons du Tessin, de Saint-Gall et de Lucerne que chez ceux des autres cantons universitaires est une offre de formation moins fournie ou diversifiée dans les HEU des cantons où ils résident. Parmi les étudiants domiciliés dans le canton de Neuchâtel au moment de l'obtention de la maturité, la proportion qui a changée de canton pour suivre des études de bachelor (53%) était également plus élevée que celle qui est restée dans le canton. 17% de ces étudiants neuchâtelois étaient immatriculés à l'Université de Lausanne et 11% à l'École polytechnique de Lausanne (EPFL).

Les étudiants des autres cantons universitaires sont restés le plus souvent dans leur canton de domicile lors de la poursuite de leurs études dans une HEU. C'était particulièrement le cas pour les étudiants zurichois (84%), qui avec l'Université de Zurich et l'ETHZ bénéficient d'une offre d'études très large dans leur canton, ainsi que pour les étudiants vaudois, bâlois (Bâle-Ville et Bâle-Campagne) et genevois (plus de 70%).

Part en % des étudiants au niveau bachelor immatriculés dans une HEU hors du canton de domicile avant le début des études, en 2023/2024



État des données: 28.03.2024
Source: OFS – SHIS-studex

gr-f-15.02.04.01.01-SHIS-studex
© OFS 2025

² Le canton du Valais, bien qu'accueillant l'Institut universitaire Formations universitaires à distance Suisse, n'est pas inclus dans les cantons universitaires. Les demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne sont considérés comme un canton universitaire unique (Bâle).

Parmi les étudiants résidant dans un canton alémanique sans HEU au moment de l'obtention de leur certificat d'accès aux hautes écoles, la plupart choisissait d'étudier à l'Université de Zurich. Les étudiants de Soleure (37% à l'Université de Berne en 2023/2024), d'Obwald (28% à l'Université de Berne), de Nidwald (22% à l'ETHZ) et d'Uri (23% à l'Université de Berne) font exception puisque leur représentation est plus importante dans une autre HEU que celle de Zurich.

Parmi les étudiants résidant dans un canton romand sans HEU³ avant le début des études universitaires, plus de la moitié (51%) optait pour les universités de Fribourg et de Lausanne. Les étudiants valaisans choisissaient d'effectuer leur bachelor dans les universités de Fribourg (27%) et de Lausanne (26%) plutôt que dans les autres HEU et les étudiants jurassiens préféraient s'inscrire dans les universités de Fribourg (29%), de Neuchâtel (27%) et de Lausanne (18%).

Le facteur linguistique joue donc un rôle important chez les étudiants des cantons sans HEU dans le choix du lieu de leurs études.

1.2 Mobilité internationale

Cette section aborde les statistiques concernant les personnes étrangères ayant obtenu un certificat d'accès aux hautes écoles à l'étranger avant de commencer leurs études en Suisse. Il ne s'agit pas d'étudiants participant à un programme d'échange (par exemple Erasmus+), mais exclusivement de ceux immatriculés dans une haute école suisse. La terminologie utilisée dans le SIUS est celle d'«Étudiants étrangers scolarisés à l'étranger». Dans cette publication, cette population sera nommée «Étudiants internationaux».

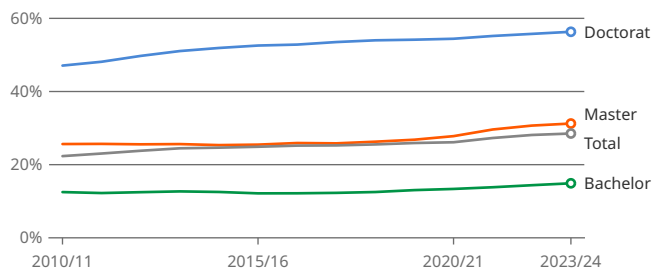
1.2.1 Part des étudiants internationaux

Au cours de l'année académique 2023/2024, 29% des personnes en formation dans les HEU (31% chez les hommes et 26% chez les femmes) étaient de nationalité étrangère et avaient obtenu un certificat d'accès aux hautes écoles à l'étranger. La représentation de cette population a évolué au fil du temps, affichant en 2023/2024 une augmentation d'environ sept points de pourcentage par rapport à 2010/2011.

La proportion d'étudiants internationaux dans les HEU augmente à mesure que le niveau d'études s'élève. En 2023/2024, elle atteignait 15% au niveau bachelor, 31% au master, et constituait la majorité des étudiants au sein des programmes de doctorat (56%), où cette prédominance internationale est un fait depuis l'année académique 2013/2014.

³ Le canton du Valais est considéré ici comme romand car la majorité de sa population est francophone.

Evolution de la part en % des étudiants internationaux selon le niveau d'études, de 2010/2011 à 2023/2024

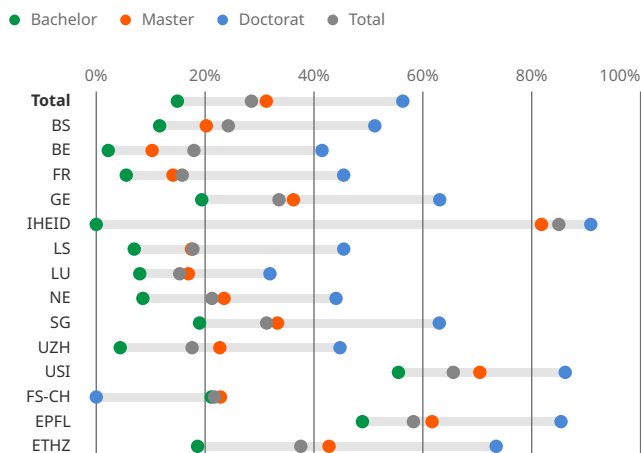


État des données: 28.03.2024
Source: OFS – SHIS-studex

gr-f-15.02.04.01.02-SHIS-studex
© OFS 2025

Il existe des différences marquées entre les hautes écoles. En 2023/2024, l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID, 85%), l'Università della Svizzera italiana (USI, 66%) et l'EPFL (58%) étaient les trois HEU où la population estudiantine internationale était majoritaire, tous niveaux d'études confondus. Cette même population ne dépassait pas un cinquième de l'ensemble des étudiants dans les universités de Lucerne (15%), de Fribourg (16%), de Berne (18%) et de Zurich (18%). Au bachelor, l'USI (56% d'étudiants internationaux en 2023/2024) et l'EPFL (49%) affichaient les proportions les plus élevées, tandis que les universités de Zurich (4%) et de Berne (2%) avaient les parts les plus faibles. Au master, l'IHEID (82%), l'USI (70%) et l'EPFL (62%) accueillaient en grande majorité des étudiants internationaux, alors que les universités de Fribourg (14%) et de Berne (10%) se situaient à l'opposé. Au doctorat, une différence de 59 points de pourcentage était observée entre la proportion d'étudiants internationaux à l'IHEID (91%) et celle de l'Université de Lucerne (32%).

Part en % des étudiants internationaux selon la haute école et le niveau d'études, en 2023/2024

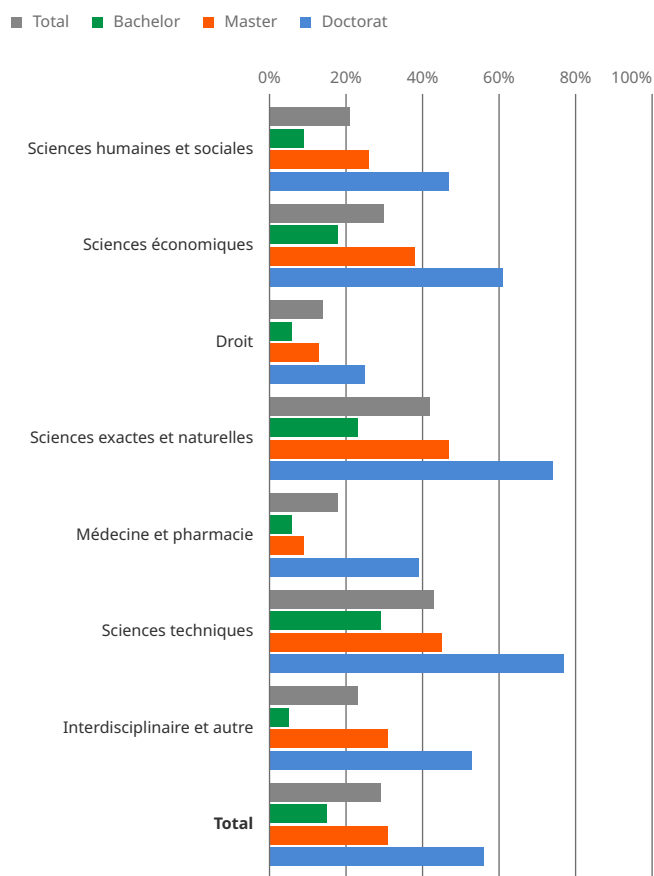


État des données: 28.03.2024
Source: OFS – SHIS-studex

gr-f-15.02.04.01.03-SHIS-studex
© OFS 2025

La proportion d'étudiants internationaux diffère également en fonction des divers groupes de domaines d'études. En 2023/2024, les Sciences techniques et les Sciences exactes et naturelles accueillait respectivement 43% et 42% d'étudiants internationaux, tandis que le Droit et la Médecine et pharmacie en comptaient respectivement 14% et 18%. La forte représentation internationale dans les sciences techniques, exactes et naturelles en général se confirme à l'échelon des niveaux d'études, ces domaines affichant systématiquement les pourcentages les plus élevés au bachelor, au master comme au doctorat.

Part en % des étudiants internationaux selon le groupe de domaines d'études et le niveau d'études, en 2023/2024



État des données: 28.03.2024
Source: OFS – SHIS-studex

gr-f-15.02.04.01.04-SHIS-studex
© OFS 2025

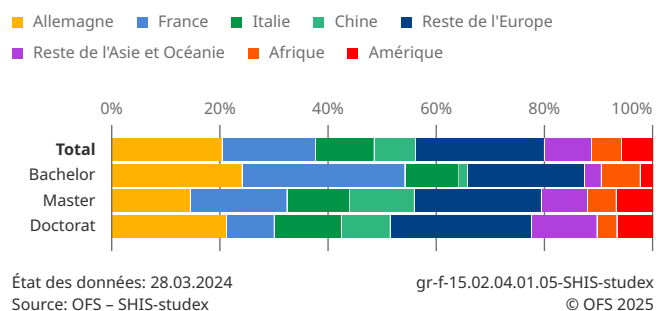
1.2.2 Provenance des étudiants internationaux

La population de référence dans cette partie comprend uniquement l'ensemble des étudiants internationaux. En 2023/2024, plus de la moitié (52%) des étudiants internationaux dans les HEU provenaient de pays voisins, avec une prédominance de l'Allemagne (21%), de la France (17%) et de l'Italie (11%). Ces trois nations, qui sont de loin les plus représentées, ainsi que la Chine (8%), qui arrive juste après, feront principalement l'objet de la suite de l'analyse.

La distribution des étudiants allemands, français, italiens et chinois varie en fonction du niveau d'études. En 2023/2024, les étudiants allemands, par rapport à leur distribution totale, étaient légèrement surreprésentés au bachelor (24%) mais se trouvaient sous-représentés au master (15%). Les étudiants français, quant à eux, affichaient une forte présence au master (30%) mais une proportion moins importante au doctorat (9%). La part des étudiants italiens dans les différents niveaux d'études était en grande partie conforme à leur distribution générale. Enfin, les étudiants chinois étaient légèrement surreprésentés au master.

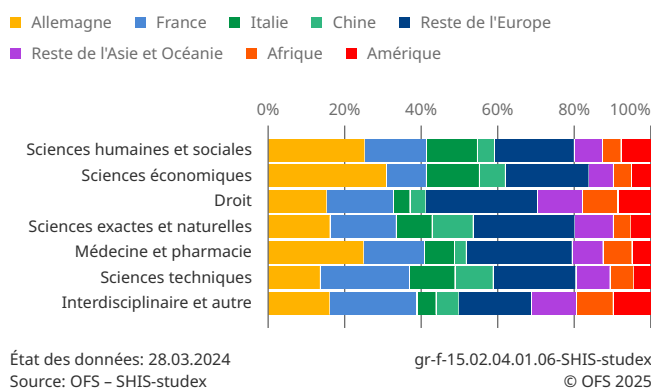
Le niveau de représentation du pays d'origine parmi les étudiants internationaux varie également en fonction du groupe de domaines d'études. Ainsi, les étudiants allemands sont davantage attirés par les Sciences économiques (31% des étudiants internationaux en 2023/2024), les Sciences humaines et sociales (26%) et la Médecine et pharmacie (25%), alors que les Français sont plus présents en Sciences techniques (23%) et dans le groupe Interdisciplinaire et autre (23%). Les étudiants italiens sont mieux représentés en Sciences économiques (14%), en Sciences humaines et sociales (13%) et en Sciences techniques (12%) que dans d'autres groupes de domaines d'études. Enfin, les étudiants chinois préfèrent les études en Sciences exactes et naturelles (11%) et en Sciences techniques (10%).

Part en % des groupes nationaux les mieux représentés chez les étudiants internationaux selon le niveau d'études, en 2023/2024



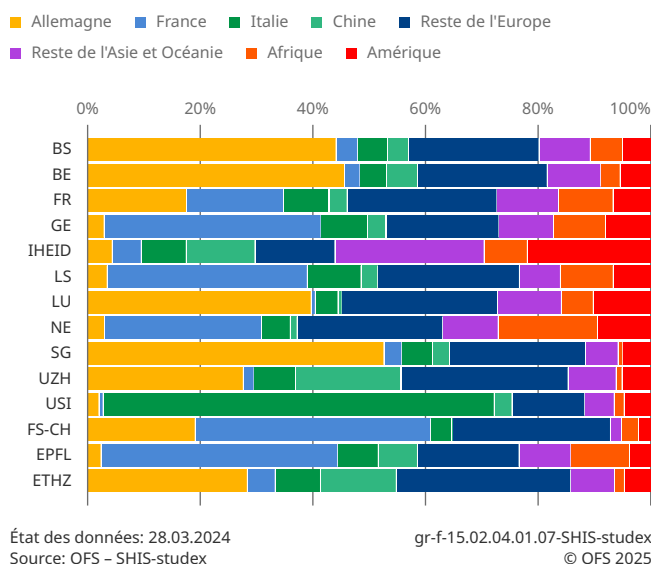
La situation géographique et linguistique de la haute école joue un rôle dans le degré de représentation de l'Allemagne, de la France et de l'Italie parmi les étudiants internationaux. En 2023/2024, la majorité des étudiants internationaux de l'Université de Saint-Gall (53%) étaient allemands. Cette nation était également fortement représentée dans les universités de Berne (46%), de Bâle (45%) et de Lucerne (40%). La présence des Français était importante à l'EPFL (42%) et dans les universités de Genève (39%) et de Lausanne (36%), tandis que les Italiens formaient la grande majorité des étudiants internationaux de l'USI (69%). En 2023/2024, la représentation des étudiants chinois à l'Université de Zurich (19%), à l'ETHZ (13%) et à l'IHEID (12%) était plus forte que dans les autres HEU.

Part en % des groupes nationaux les mieux représentés chez les étudiants internationaux selon le groupe de domaines d'études, en 2023/2024



Les proportions d'étudiants provenant de pays autres que les quatre nations les mieux représentées étaient élevées à l'IHEID (70%) et à l'Université de Neuchâtel (63%). Par rapport à l'ensemble, l'IHEID attirait une part importante d'étudiants asiatiques (26% dont 14% d'Inde) et américains (22% dont 10% des États-Unis), tandis que l'Université de Neuchâtel affichait une surreprésentation d'étudiants de l'Afrique (18%).

Part en % des groupes nationaux les mieux représentés chez les étudiants internationaux selon la haute école, en 2023/2024



2 Mobilité durant les études

Le présent chapitre se fonde sur les données provenant du relevé ASBOS⁴, qui saisit les crédits ECTS évalués, ventilés selon le lieu et la branche d'études. La ventilation par lieu d'études permet de déduire la mobilité des personnes pendant leurs études (voir définitions): une personne est considérée comme mobile si, au cours d'une année académique, elle a été évaluée dans une haute école suisse où elle n'était pas immatriculée au semestre d'automne de cette même année⁵. Il peut s'agir d'un séjour d'études (semestre d'échange), de la participation à des cours isolés dans une haute école d'accueil ou encore de la fréquentation simultanée de deux filières d'études dans deux hautes écoles (double immatriculation).

Les données analysées ici portent uniquement sur les étudiants dont la haute école d'origine est une haute école universitaire (HEU) suisse. La haute école d'origine est celle où la personne était immatriculée au semestre d'automne ou, dans le cas d'une double immatriculation, la haute école où elle a acquis le plus de crédits.

2.1 Mobilité pendant les études selon les caractères démographiques et académiques

Le taux de mobilité, c'est-à-dire la part d'étudiants des HEU ayant été mobiles à l'intérieur de la Suisse au cours d'une année académique, a oscillé entre 3,6% et 3,8% au cours de la période considérée, à savoir de 2017/2018 à 2022/2023. Le pourcentage le plus élevé (3,8%) a été enregistré durant les années académiques 2020/2021 et 2021/2022, soit pendant la pandémie de COVID-19. En 2022/2023, 3,6% des étudiants des HEU ont suivi au moins un cours⁶ dans une haute école d'accueil.

2.1.1 Sexe, lieu de scolarisation, classe d'âge et niveau d'études

D'une manière générale, la mobilité varie peu selon le sexe. Au cours de presque toutes les années analysées, les femmes ont affiché des taux de mobilité légèrement plus élevés que les hommes, mais cette différence n'a pas dépassé 0,5 point de pourcentage (année académique 2021/2022). En 2022/2023, la mobilité a été identique pour les deux sexes.

Des écarts ont en revanche été observés en fonction du lieu de scolarisation. La comparaison entre étudiants internationaux et étudiants nationaux (voir définitions) a révélé que ces derniers ont affiché un taux de mobilité supérieur à celui des étudiants

internationaux en 2017/2018 seulement. À partir de l'année académique 2018/2019, la tendance s'est inversée et l'écart s'est creusé pour atteindre 1,1 point de pourcentage en 2022/2023.

La mobilité varie également avec l'âge des étudiants. Le schéma a été similaire au cours des six années académiques étudiées. Les moins de 20 ans sont les moins mobiles. Seuls 1,6% à 2,0% d'entre eux ont suivi un cours dans une haute école d'accueil. Cette classe d'âge compte de nombreux étudiants qui viennent de commencer leurs études et dont les possibilités de mobilité sont encore relativement restreintes.

Le taux de mobilité le plus élevé a été observé parmi les 25 à 29 ans, le pourcentage oscillant entre 4,5% et 5,2% selon l'année académique. À partir de l'âge de 30 ans, ce taux connaît une baisse continue. Chez les étudiants âgés de 40 ans ou plus, il se situait entre 2,3% et 4,3%. Le taux de mobilité dans toutes les classes d'âge à partir de 25 ans a diminué continuellement durant la période observée, le recul étant le plus important chez les 40 ans ou plus (-1,6% entre 2017/2018 et 2022/2023).

Une explication possible de ces différences réside dans les résultats de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants⁷. En effet, plus les étudiants sont âgés, moins ils consacrent de temps à leurs études, et plus ils en investissent dans l'activité professionnelle ainsi que dans les tâches domestiques et familiales.

Durant toutes les années académiques considérées, la mobilité des étudiants des HEU a varié en fonction du niveau d'études. Les taux les plus faibles (2,4% à 2,9%) ont été observés au niveau bachelor. Les étudiants au master étaient plus mobiles, les taux se situant entre 5,5% et 5,7%. En d'autres termes, les taux de mobilité au bachelor étaient inférieurs de trois points de pourcentage environ à ceux au master. Cette observation s'explique en partie par des raisons structurelles. D'abord, les études au niveau master sont souvent moins structurées qu'au bachelor, ce qui laisse aux étudiants une plus grande latitude pour suivre des cours dans des hautes écoles d'accueil. Ensuite, de nombreux programmes de coopération encourageant la mobilité entre les hautes écoles se situent au niveau master.

⁴ ASBOS (Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna-System): adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne.

⁵ Sont donc également considérées comme mobiles les personnes qui, au semestre de printemps, étaient immatriculées dans une haute école autre que celle où elles l'étaient au semestre d'automne et où elles ont été évaluées.

⁶ Plus petite unité indivisible à laquelle un nombre d'ECTS peut être attribué (une ou plusieurs unités d'enseignement, p. ex. séminaire, cours ex cathedra, exercice, etc., toujours en relation avec un relevé de notes).

⁷ OFS (2021): Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses – Rapport principal de l'enquête 2020 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants

Taux de mobilité dans les HEU selon le sexe, le lieu de scolarisation, la classe d'âge et le niveau d'études, de 2017/2018 à 2022/2023

T1.1

	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Total¹	3,7	3,7	3,7	3,8	3,8	3,6
Sexe						
Hommes	3,6	3,6	3,6	3,6	3,7	3,6
Femmes	3,8	3,8	3,9	4,1	3,9	3,6
Lieu de scolarisation						
National	3,8	3,7	3,7	3,8	3,6	3,4
International	3,5	3,8	4,0	4,1	4,6	4,5
Classe d'âge						
<20	1,6	2,0	1,9	1,8	1,7	1,7
20-24	3,4	3,3	3,5	3,8	3,9	3,6
25-29	5,2	5,1	5,0	4,8	4,5	4,6
30-39	4,5	4,6	4,3	4,3	3,7	3,8
40+	4,1	4,3	3,9	3,7	2,3	2,5
Niveau d'études						
Bachelor	2,6	2,6	2,7	2,9	2,6	2,4
Master	5,7	5,6	5,5	5,5	5,7	5,6

¹ En raison des effectifs trop petits, les étudiants du niveau diplôme de la formation des enseignants du secondaire II ne sont représentés que dans le total.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOSI

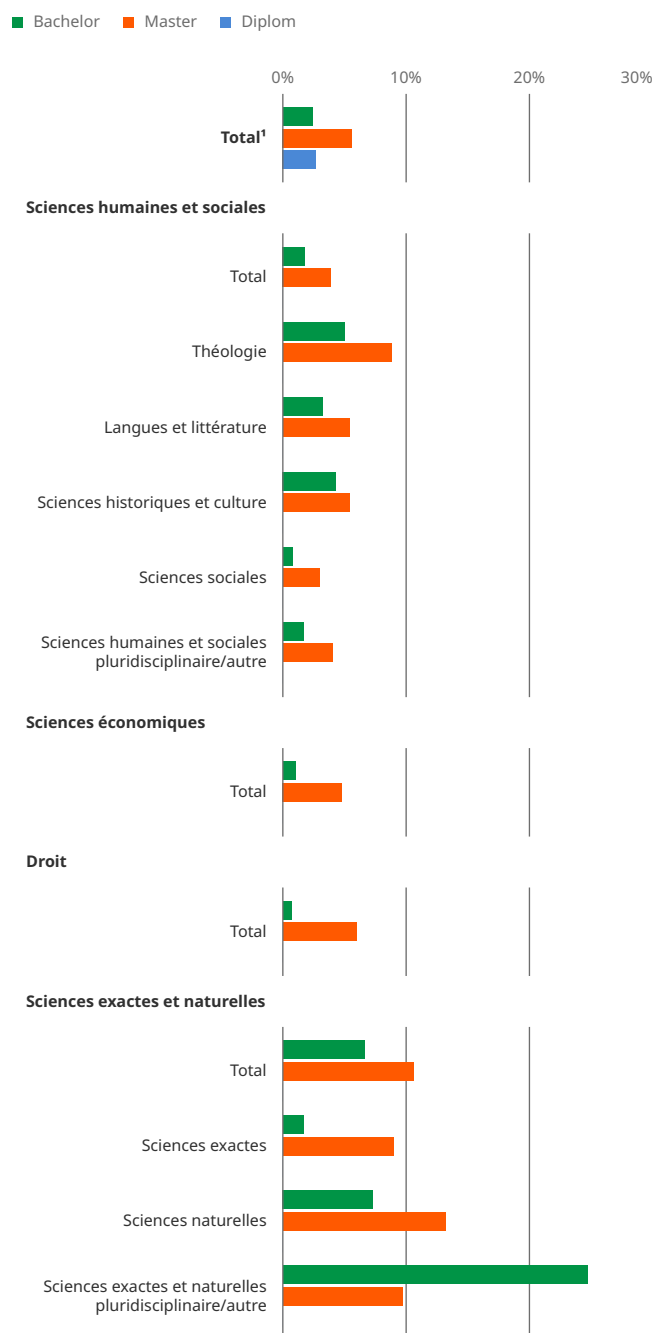
© OFS 2025

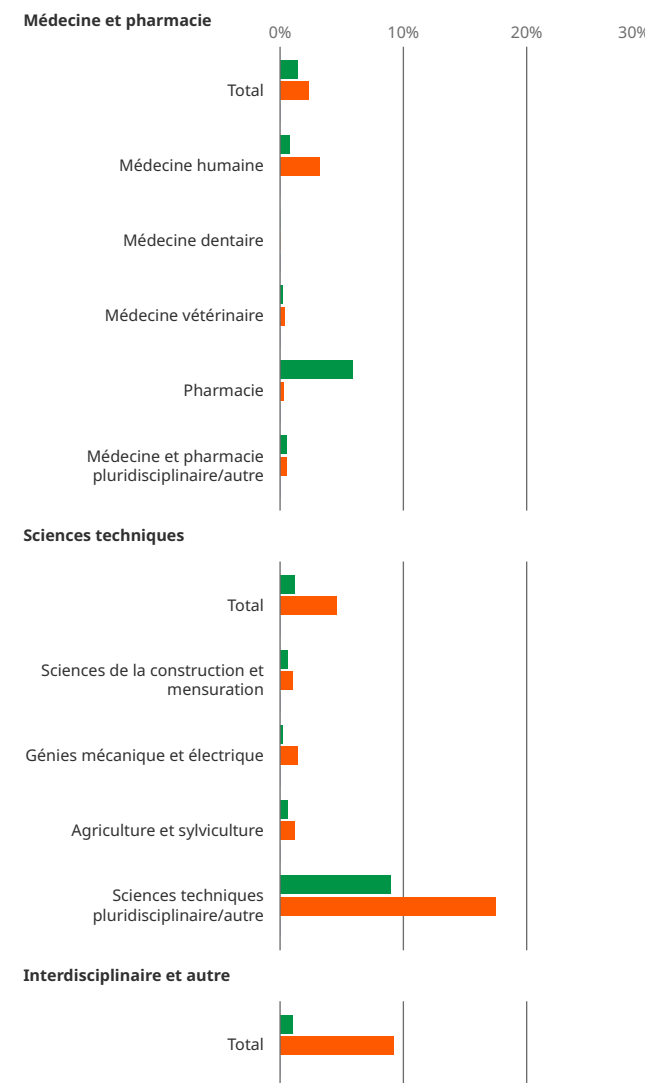
2.1.2 Groupes de domaines d'études et domaines d'études dans les hautes écoles universitaires

Les taux de mobilité observés dans les HEU en 2022/2023 variaient considérablement selon le groupe de domaines d'études et le niveau d'études. Les étudiants au master du groupe de domaines d'études Sciences exactes et naturelles ont de loin été les plus mobiles (10,6%), suivis par les étudiants au master du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autre, qui ont atteint 9,2%.

Tous les domaines d'études des Sciences exactes et naturelles ont affiché des taux de mobilité élevés, en particulier le domaine d'études Sciences exactes et naturelles pluridisciplinaire/autre (bachelor: 24,7%; master: 9,7%). Les chiffres enregistrés dans ce dernier domaine d'études s'expliquent avant tout par l'étroite collaboration entre l'Université de Lausanne et l'EPFL dans le domaine des sciences forensiques. Quant à la mobilité élevée dans les deux autres domaines d'études, Sciences exactes et Sciences naturelles, ils sont liés principalement à l'étroite collaboration entre l'Université de Zurich et l'ETHZ dans les branches d'études Informatique, Mathématiques, Biologie, Sciences de la terre et Géographie.

Taux de mobilité dans les HEU selon le niveau d'études, le groupe de domaines d'études et le domaine d'études, en 2022/2023





¹ En raison des effectifs trop petits, les étudiants du niveau diplôme de la formation des enseignants du secondaire II ne sont représentés que dans le total.

État des données: 31.10.2024
Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

gr-f-15.02.04.01.08-SHIS-studex
© OFS 2025

Le domaine d'études Sciences techniques pluridisciplinaire/ autre s'est classé deuxième s'agissant de la mobilité de ses étudiants. Ce domaine inclut aussi bien le Master in Nuclear Engineering (ETHZ – EPFL) que le Joint Master Computational Biology and Bioinformatics de l'ETHZ, en association avec les universités de Zurich et de Bâle. D'autres programmes de coopération qui méritent d'être mentionnés existent par ailleurs en Médecine humaine, en Pharmacie, en Droit et en Sciences économiques⁸. Les flux de mobilité sont beaucoup plus hétérogènes dans tous les autres domaines d'études, plus précisément, aucun

mouvement dominant ne se dégage. Les flux les plus abondants s'observent d'une manière générale entre les EPF et les HEU cantonales (près de 55% des flux de mobilité allaient vers une EPF ou en émanaient, dont 33% impliquant l'Université de Zurich et 11% l'Université de Lausanne).

Les taux de mobilité les plus faibles, tant au niveau bachelors qu'au niveau master, ont été observés dans les domaines suivants: Médecine vétérinaire, Sciences de la construction et mensuration, Génies mécanique et électrique, Agriculture et sylviculture. Cette situation s'explique avant tout par des raisons structurelles, car les cours dans ces domaines ne sont proposés que par un nombre limité de HEU⁹. Le seul domaine d'études à ne compter aucun étudiant mobile est celui de la Médecine dentaire, bien qu'elle soit enseignée dans quatre HEU (Bâle, Berne, Genève, Zurich). Une explication pourrait résider dans l'intensité des études, l'une des plus élevées (88% au niveau bachelors et 100% au niveau master, voir aussi section 2.6), qui pourrait bien limiter les possibilités de mobilité.

2.3 Ampleur de la mobilité

La présente section s'intéresse au nombre d'ECTS pour lesquels une personne a été évaluée dans une haute école d'accueil. Les analyses ne prennent en compte que les étudiants mobiles. Pour chaque personne, on calcule le rapport entre le nombre d'ECTS pour lesquels elle a été évaluée dans la haute école d'accueil et le nombre total d'ECTS pour lesquels elle a été évaluée durant l'année observée.

2.3.1 Sexe, lieu de scolarisation, classe d'âge et niveau d'études

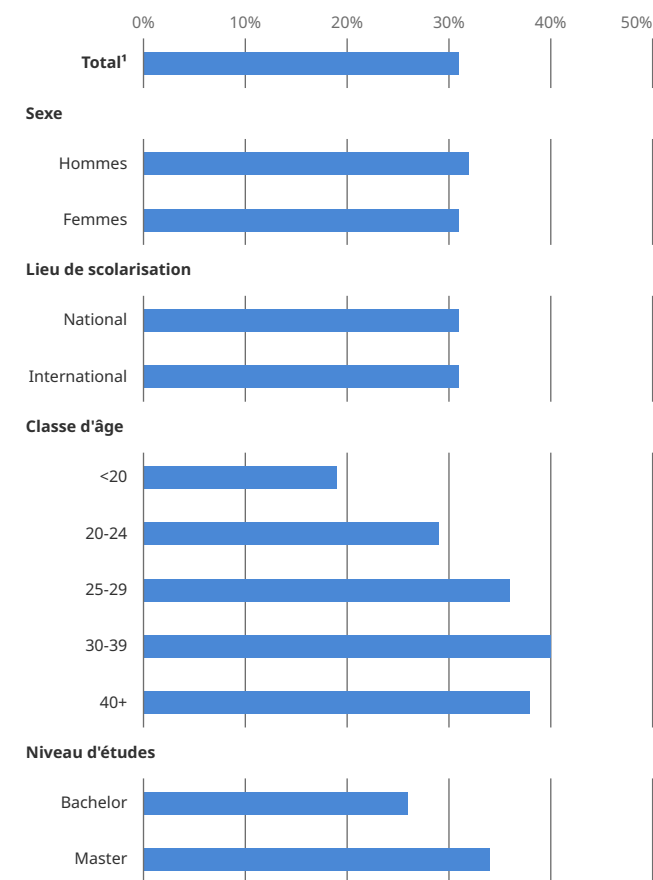
En 2022/2023, les étudiants mobiles ont accompli en moyenne 31% de leurs prestations d'études dans une haute école d'accueil et 69% dans leur haute école d'origine. La proportion des prestations mobiles ne différait guère selon le sexe ou le lieu de scolarisation. Elle variait toutefois en fonction de l'âge des étudiants.

Plus les étudiants mobiles étaient âgés, plus la proportion des prestations mobiles augmentait. Si les prestations d'études évaluées dans une haute école d'accueil ne représentaient que 19% chez les étudiants mobiles âgés de moins de 20 ans, elles atteignaient 38% chez les plus de 40 ans. Les étudiants mobiles au bachelors ont été évalués dans une haute école d'accueil pour 26% en moyenne de leurs crédits, contre 34% pour les étudiants mobiles au master.

⁸ Concrètement:
– Médecine humaine: Joint Medical Master, Uni LU et Uni SG avec Uni ZH;
bachelors en Médecine humaine USI, entièrement suivi à l'Uni BS ou à l'Uni BE;
– Pharmacie: le programme de bachelors à l'Uni LS, qui se déroule à l'Uni GE à partir du troisième semestre;
– Droit: Réseau de coopération BeNeFri, Double Degree Uni ZH – Uni LS et Double Master Uni NE – Uni LU;
– Sciences économiques: Uni ZH – ETHZ.

⁹ Médecine vétérinaire: Uni BE et Uni ZH; Sciences de la construction et mensuration: EPFL, ETHZ et USI; Génies mécanique et électrique: EPFL et ETHZ; Agriculture et sylviculture: ETHZ

Part en % des prestations des étudiants HEU évaluées dans la haute école d'accueil selon le sexe, le lieu de scolarisation, la classe d'âge et le niveau d'études, en 2022/2023



¹ En raison des effectifs trop petits, les étudiants du niveau diplôme de la formation des enseignants du secondaire II ne sont représentés que dans le total.

État des données: 31.10.2024
Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

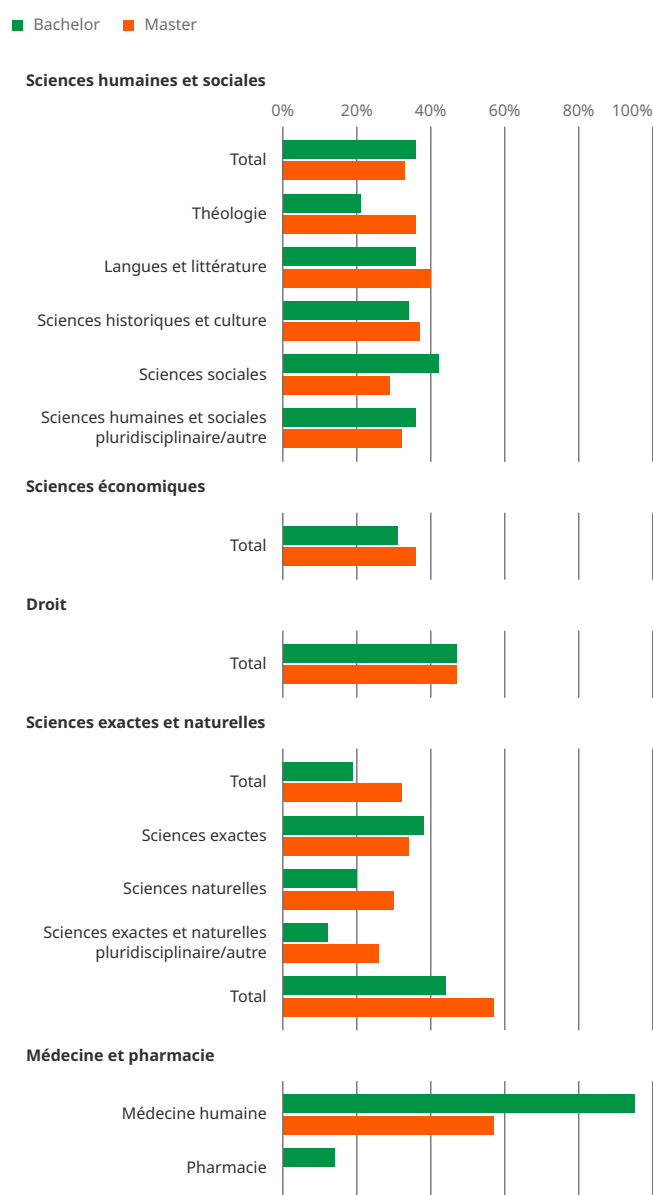
gr-f-15.02.04.01.09-SHIS-studex
© OFS 2025

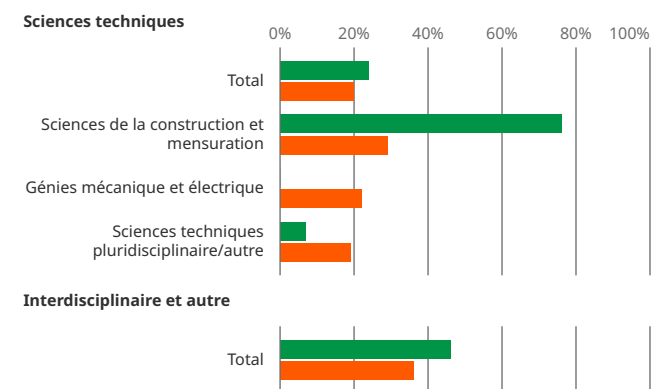
2.3.2 Groupes de domaines d'études et domaines d'études dans les hautes écoles universitaires

L'analyse de la part des prestations d'études mobiles effectuées dans les HEU durant l'année académique 2022/2023 en fonction du groupe de domaines d'études et du niveau d'études a tout d'abord révélé une assez grande homogénéité dans les domaines d'études de certains groupes de domaines d'études (Sciences humaines et sociales, Sciences économiques, Droit, Sciences exactes et naturelles et Interdisciplinaire et autre), avec des valeurs comprises entre 20% et 45% environ. Elle a ensuite fait ressortir une hétérogénéité beaucoup plus importante dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie et Sciences techniques. Ces deux derniers groupes ont en effet enregistré les valeurs à la fois les plus faibles et les plus élevées. Ce sont les étudiants au bachelor en Sciences techniques pluridisciplinaire/autre qui ont effectué la plus petite part de leurs prestations d'études (7%) dans une haute école d'accueil, tandis

que les étudiants au bachelor du domaine d'études Médecine humaine en ont effectué le plus (95%). Bien que ces groupes d'étudiants affichent des taux de mobilité très faibles (0,8%), ils ont tendance à obtenir la quasi-totalité de leurs crédits dans le cadre de la mobilité. Les étudiants au niveau bachelor du domaine Sciences de la construction et mensuration (76%) ainsi que les étudiants au master dans le domaine Médecine humaine (57%) présentaient également des valeurs très élevées, à savoir supérieures à 50%.

Part en % des prestations des étudiants HEU évaluées dans la haute école d'accueil selon le niveau d'études, le groupe de domaines d'études et le domaine d'études, en 2022/2023





Les groupes cibles de moins de 10 étudiants ne sont pas inclus dans le graphique. Cela concerne : médecine vétérinaire en bachelor et en master, pharmacie en master, médecine et pharmacie pluridisciplinaire/autre en bachelor et en master, génies mécanique et électrique en bachelor, agriculture et sylviculture en bachelor et en master.

État des données: 31.10.2024
Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

gr-f-15.02.04.01.10-SHIS-studex
© OFS 2025

2.4 Flux de mobilité domestique en Suisse: mobilité entrante et mobilité sortante selon la haute école

La présente section analyse les taux de mobilité entrante et sortante selon la haute école d'origine et la haute école d'accueil. Cette forme de représentation montre la proportion d'étudiants mobiles d'un établissement donné.

2.4.1 Mobilité entrante dans les hautes écoles universitaires

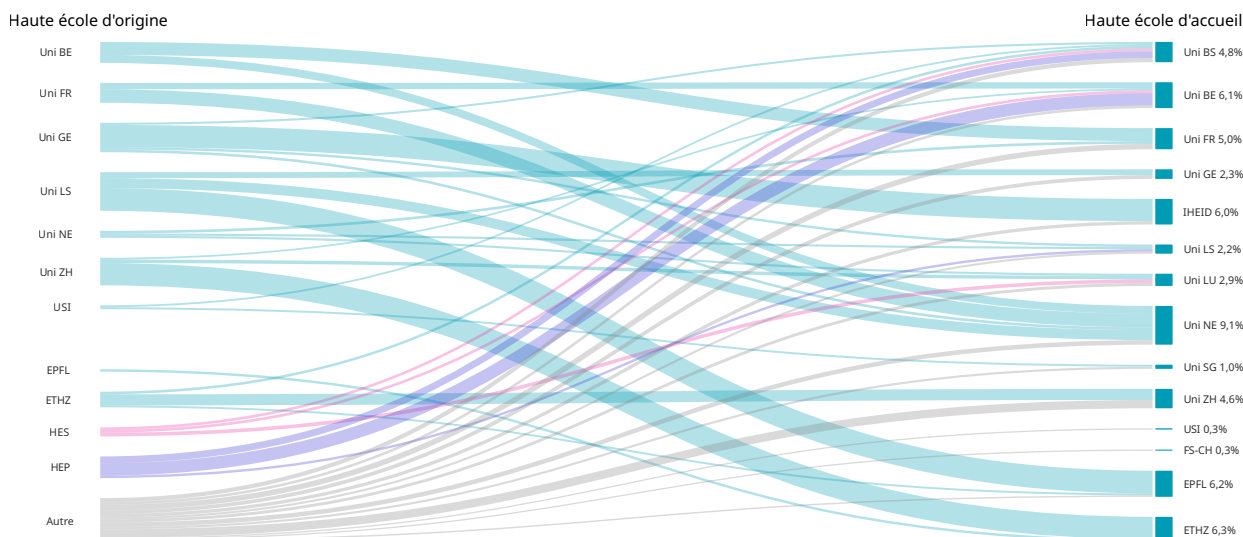
Le taux de mobilité entrante (voir définitions) s'est monté à 4,3% en moyenne dans les HEU en 2022/2023. Il a toutefois varié d'une haute école à l'autre. Le taux de loin le plus élevé (9,1%) a été enregistré par l'Université de Neuchâtel. La majeure partie de ces étudiants hôtes étaient immatriculés, dans l'ordre décroissant, à l'Université de Fribourg (3,2%), à l'Université de Lausanne (2,4%) et à l'Université de Berne (1,9%). Ces chiffres s'expliquent par le fait que l'Université de Neuchâtel fait partie de deux réseaux de coopération: Triangle Azur – avec les universités de Lausanne et de Genève – et BeNeFri – avec les universités de Berne et de Fribourg. L'effet de BeNeFri est également perceptible à l'Université de Fribourg: elle a accueilli 3,1% d'étudiants hôtes de l'Université de Berne.

En matière de mobilité entrante, l'ETHZ occupe la deuxième place (6,3%): la majeure partie des étudiants venaient de l'Université de Zurich (5,2%), ce qui reflète l'étroite coopération qui existe entre ces deux HEU, mais aussi leur proximité géographique.

La situation est analogue à Lausanne. En 2022/2023, l'EPFL a enregistré 6,2% d'étudiants en mobilité entrante, dont la plupart étaient immatriculés à l'Université de Lausanne (5,3%) et venaient suivre des cours en Sciences naturelles.

Il faut également noter la part élevée d'étudiants HEP qui ont été évalués dans les universités de Bâle et de Berne. Il s'agit souvent d'étudiants en formation à l'enseignement, soit du niveau Diplôme secondaire II soit du Secondaire I, de la HEP de la FHNW

HEU: Taux de mobilité entrante selon la haute école d'accueil et la haute école d'origine, en 2022/2023



Seules les hautes écoles d'origine contribuant au moins de 0,4% à la mobilité entrante sont présentées. Toutes les autres sont regroupées dans la catégorie "Autre".

Le relevé des données est effectué seulement auprès des HEU et des HEP. Toutefois, pour la mobilité entrante, sont relevées les prestations de tous les étudiants de Suisse, indépendamment du type de hautes écoles. Par conséquent, les données des étudiants HES sont prises en compte dans ce contexte.

État des données: 31.10.2024
Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

gr-f-15.02.04.01.04-asbos-heu
© OFS 2024

(PH FHNW) ou de la HEP de Berne (PH BE). Selon les branches que ces étudiants enseigneront, ils doivent suivre des cours à l'Université de Bâle ou de Berne.

En 2022/2023, les pourcentages les plus bas d'étudiants en mobilité entrante ont été enregistrés par l'Università della Svizzera italiana (USI) et par Formations universitaires à distance Suisse (FS-CH; 0,3% dans les deux cas).

2.4.2 Mobilité sortante dans les hautes écoles universitaires

Durant l'année académique 2022/2023, une moyenne de 3,7% de tous les étudiants immatriculés dans une HEU ont été évalués pour des prestations accomplies dans une autre haute école. C'est l'Université de Lausanne qui a enregistré le taux de mobilité sortante (voir définitions) le plus élevé, soit 6,6%. La majorité de ces étudiants ont suivi des cours à l'EPFL (3,7%) ou à l'Université de Genève (1,3%). Viennent ensuite les universités de Zurich (5,4%) et de Neuchâtel (5,0%). Les étudiants sortants de l'Université de Zurich ont en majorité suivi des cours à l'ETHZ (4,5%). Le taux de mobilité sortante en sens inverse, à savoir de l'ETHZ vers l'Université de Zurich était légèrement plus faible (3,0%). Quant aux étudiants de l'Université de Neuchâtel, ils se sont fait évaluer le plus fréquemment aux universités de Lausanne (2,1%) et de Fribourg (1,5%).

Le taux de mobilité sortante des étudiants immatriculés à l'Université de Berne et évalués à l'Université de Fribourg s'est monté à 2,0%, soit plus ou moins l'équivalent du taux de mobilité inverse, donc de Fribourg vers Berne (2,3%).

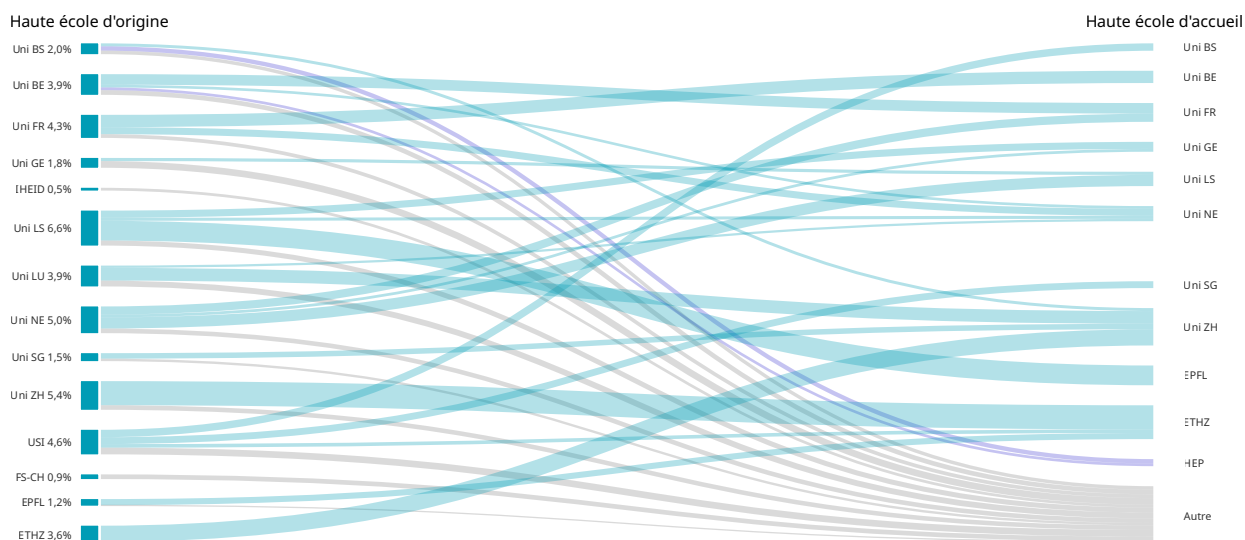
Les taux de mobilité sortante les plus faibles en 2022/2023 ont été enregistrés à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID; 0,5%) et par Formations universitaires à distance Suisse (FS-CH; 0,9%).

2.5 Mobilité selon la région linguistique

La présente section est consacrée à l'analyse du nombre d'étudiants qui ont traversé une frontière linguistique en passant de leur haute école d'origine vers une haute école d'accueil. Dans le cas des hautes écoles bilingues¹⁰ (français-allemand), la mobilité vers l'espace germanophone ou francophone ou dans le sens inverse est classée dans la catégorie «mobilité dans l'espace monolingue/bilingue». Si la personne reste dans l'espace bilingue (en passant de l'Université de Fribourg à la HEP de Fribourg par exemple), elle est considérée comme mobile au sein de la région linguistique.

Environ un étudiant HEU mobile sur sept a franchi une frontière linguistique durant l'année académique 2022/2023 et environ cinq sur sept étaient mobiles au sein de la même région linguistique. Un autre étudiant mobile sur sept s'est déplacé soit d'une haute école bilingue vers une haute école ne pratiquant que l'une de ces langues, soit en sens inverse.

HEU: Taux de mobilité sortante selon la haute école d'origine et la haute école d'accueil, en 2022/2023



Seules les hautes écoles d'accueil contribuant au moins de 0,4% à la mobilité sortante sont présentées. Toutes les autres sont regroupées dans la catégorie "Autre".

État des données: 31.10.2024

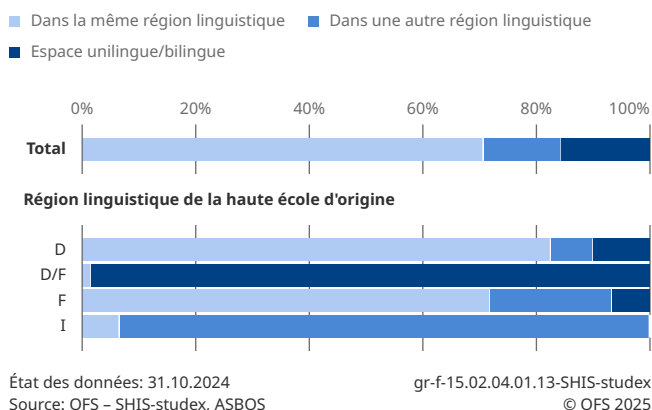
Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

gr-f-15.02.04.01.03-asbos-heu

© OFS 2024

¹⁰ Uni FR, FS-CH, HEP VS, HEP FR

Mobilité interrégionale linguistique dans les HEU selon la région linguistique de la haute école d'origine, en 2022/2023



Parmi les étudiants mobiles immatriculés dans une HEU germanophone, 7% ont traversé une frontière linguistique, le plus souvent vers l'espace francophone. Les étudiants immatriculés dans une HEU romande ont été plus nombreux à se rendre dans une autre région linguistique (22% des étudiants mobiles, presque tous vers la région germanophone). Ce sont les étudiants immatriculés dans une HEU de Suisse italienne, qui ont le plus souvent, et de loin, traversé la frontière linguistique (93%). Cela s'explique par le fait que la Suisse italienne ne compte que peu de hautes écoles et que les possibilités de mobilité au sein de la région linguistique y sont donc limitées. Parmi les étudiants qui ont changé de région linguistique, ceux qui étaient immatriculés au niveau master (77%) étaient plus nombreux que les autres (57%). Cette situation pourrait être due au fait que l'offre de cours tenus en anglais¹¹ est plus grande au niveau master qu'aux autres niveaux, facteur qui pourrait favoriser la mobilité interlinguistique. De plus, les personnes qui ont déjà changé de région linguistique au moment d'entamer leurs études (voir chapitre 1) changent aussi plus souvent de région linguistique pendant leurs études: elles représentaient environ la moitié des étudiants mobiles qui ont changé de région linguistique au cours de leurs études et un tiers seulement de ceux qui ne l'ont pas fait.

2.6 Lien entre mobilité et intensité des études

Il s'agit dans la présente section d'examiner s'il existe un lien entre la mobilité et l'intensité des études (voir définitions). D'un côté, la mobilité pourrait entraîner une charge temporelle supplémentaire, surtout lorsqu'elle signifie suivre des cours en parallèle dans deux hautes écoles. Dans ce cas, le temps consacré aux déplacements entre les différents lieux pourrait avoir un impact négatif sur l'intensité des études. De l'autre côté, la personne

concernée peut compenser ce temps en réduisant certaines de ses autres activités ou éviter cette charge en faisant un semestre d'échange.

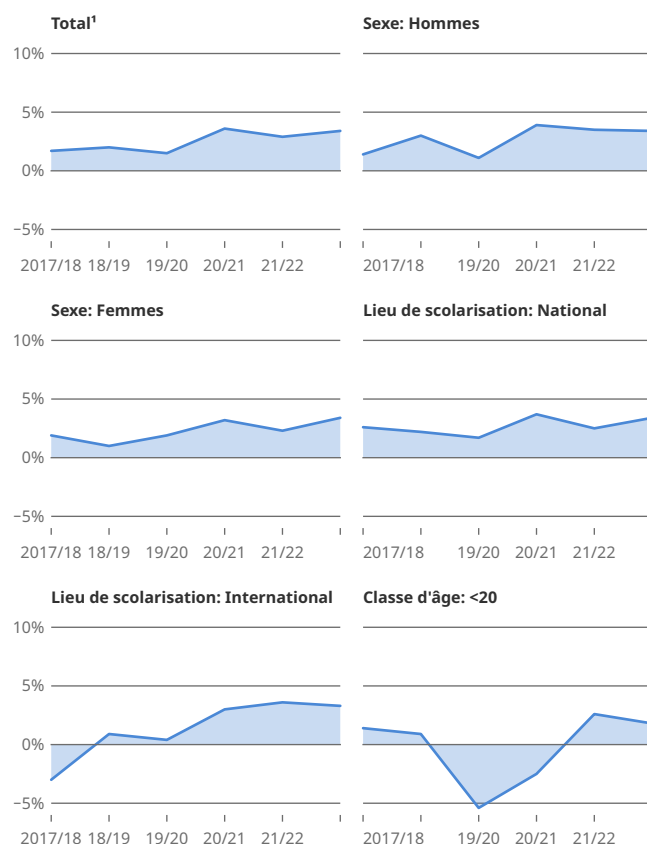
Sur les six années académiques analysées, l'intensité des études des personnes mobiles était en moyenne supérieure à celle des étudiants non mobiles, l'écart variant de 1,5 à 3,6 points de pourcentage selon l'année considérée. Cette observation subsiste indépendamment du sexe et du lieu de scolarisation pour presque toutes les années académiques étudiées.

Pour les six années académiques, l'intensité des études diminue avec l'âge des étudiants, mais reste toutefois plus élevée chez les étudiants mobiles que chez les étudiants non mobiles.

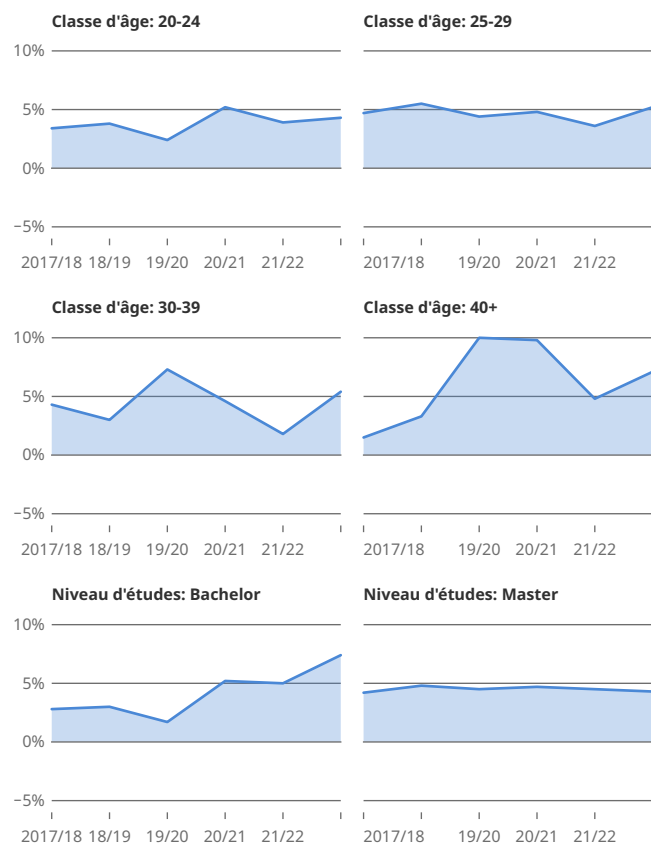
Analysée par rapport au niveau d'études, l'intensité des études s'est en moyenne révélée supérieure chez les étudiants mobiles aux niveaux bachelor et master que chez les étudiants non mobiles.

Considérés globalement, les résultats n'indiquent donc pas que les étudiants mobiles présentent une intensité des études inférieure à celle des étudiants non mobiles. C'est en fait plutôt le contraire. Il serait opportun de poursuivre les recherches sur les raisons de ce phénomène.

Différence d'intensité des études entre les étudiants mobiles et non mobiles des HEU selon les caractéristiques démographiques, de 2017/2018 à 2022/2023



¹¹ Au niveau master, 39% des offres d'études sont au moins partiellement en anglais, dont 31% exclusivement. Les chiffres correspondants pour le niveau bachelor sont de 4% et de 1%. Source: studyprogrammes.ch



¹ En raison des effectifs trop petits, les étudiants du niveau diplôme de la formation des enseignants du secondaire II ne sont représentés que dans le total.

État des données: 31.10.2024
Source: SHIS-studex, ASBOS

gr-f-15.02.04.01.14-SHIS-studex
© OFS 2025

3 Définitions

Cantons universitaires

Cantons qui accueillent une haute école universitaire. Les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne sont considérés ensemble car ils sont tous deux responsables de l'Université de Bâle. Le canton du Valais, bien qu'accueillant l'Institut universitaire Formations universitaires à distance Suisse, n'est pas inclus dans les cantons universitaires, de par la spécificité de l'institution concernée.

Étudiants internationaux

Étudiants de nationalité étrangère ayant leur domicile à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures.

Étudiants nationaux

Étudiants suisses et ressortissants étrangers qui étaient domiciliés en Suisse au moment de l'obtention de leur certificat d'accès aux hautes écoles (personnes étrangères scolarisées en Suisse).

Intensité des études

L'intensité des études est établie sur la base des ECTS évalués. Elle s'exprime en pourcentage de taux d'occupation par rapport à des études à plein temps. Dans des études à plein temps

(intensité des études=100%), les étudiants doivent faire évaluer 60 crédits ECTS par an. Pour déterminer l'intensité des études en équivalents plein temps, il faut donc diviser par 60 le nombre d'ECTS pour lesquels une personne est évaluée au cours d'une année académique.

Mobilité avant le début des études

Mobilité entre le lieu de résidence (canton ou pays) où l'étudiant a obtenu le certificat d'accès aux études universitaires et le lieu de l'université où il est immatriculé au début de ses études.

Mobilité pendant les études

Mobilité à l'intérieur de la Suisse dans le but dans le but d'acquérir des crédits ECTS sans obtenir un diplôme complet.

Mobilité entrante

Le taux de mobilité entrante est le rapport entre le nombre d'étudiants qui ont été évalués pour des crédits dans une haute école d'accueil sans y être immatriculés et celui des étudiants immatriculés dans cette haute école.

Mobilité sortante

La mobilité sortante mesure combien d'étudiants immatriculés dans une haute école (=haute école d'origine) suivent des cours dans une autre haute école (=haute école d'accueil). Elle est représentée ici sous la forme d'un taux de mobilité, calculé en divisant le nombre d'étudiants sortants par le nombre d'étudiants immatriculés à la haute école d'origine.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	sius@bfs.admin.ch, tél. +41 58 483 93 61
Rédaction:	Juan Segura, OFS; Raffaello Uhr, OFS
Contenu:	Juan Segura, OFS; Raffaello Uhr, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	allemand, français
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques:	Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1893-2400

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030